

# LES TALENTS

## BORDEAUX SUPÉRIEUR ROUGE 2015

### REGLEMENT 2017

#### 1. OBJET

Pour la 21<sup>ème</sup> année consécutive, nous organisons « **Les Talents** » de l'Appellation Bordeaux Supérieur, trophée qui récompense 6 vigneronns pour la réussite remarquable de leur vin d'appellation **Bordeaux Supérieur rouge**.

Pour la 1<sup>ère</sup> fois cette année, cette sélection habituellement établie par des journalistes, sera faite par des étudiants représentants de clubs œnologiques de Grandes Ecoles parisiennes et présentée à la presse le jour même.

#### 2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. Trophée portant sur le **millésime 2015**
2. La participation est gratuite et ouverte aux déclarants en **Bordeaux Supérieur rouge** et négociants
3. Possibilité de présenter plusieurs cuvées
4. Le vin proposé doit être déjà mis en bouteilles au moment de la dégustation de présélection (aucun échantillon ne sera accepté). L'habillage du vin doit être définitif
5. Présenter un Bordeaux Supérieur rouge mis en bouteille au Château ou à la propriété
6. Chaque vin doit être obligatoirement commercialisé en bouteilles bordelaises
7. Le prix du ou des vins présenté(s) doit être compris dans une fourchette allant de **5 à 18 € TTC**, prix départ propriété (ou prix public)
8. Avoir un stock disponible sur la ou les cuvée(s) proposée(s) supérieur à 10 000 bouteilles en septembre 2017

### **3. CONDITIONS D'ORGANISATION DE LA DEGUSTATION**

#### **1<sup>ÈRE</sup> ETAPE - PRÉSÉLECTION : JEUDI 7 SEPTEMBRE 2017 À PLANÈTE BORDEAUX À 18H30**

1. Dégustation de présélection à Planète Bordeaux par un jury composé au minimum de 3 professionnels, à laquelle vous êtes invité(e)
2. Chaque jury dégustera un nombre limité de vins
3. Chaque vin dégusté sera présenté anonymement
4. A l'issue de cette 1<sup>ère</sup> étape, une trentaine de vins ayant obtenu la meilleure moyenne en tenant compte de leur classement dans leur série, seront sélectionnés pour la finale

#### **2<sup>ÈME</sup> ETAPE - DÉGUSTATION FINALE : OCTOBRE 2017 À PARIS**

1. Ce jury sera constitué d'étudiants membres de clubs œnologiques d'Ecoles parisiennes
2. Les bouteilles seront présentées anonymement
3. L'ordre de passage des vins sera aléatoire
4. Le jury notera les vins puis sélectionnera les 6 meilleurs

### **4. RECOMPENSES**

1. Les résultats seront proclamés **le jour même** de la dégustation
2. Les résultats seront diffusés par **communiqué de presse** en France
3. Les 6 Lauréats seront envoyés aux **journalistes** de la presse spécialisée accompagnés d'une fiche détaillée de chaque propriété sélectionnée
4. Les 6 Lauréats seront dégustés par le jury *d'Apéro Bordeaux*
5. Les 6 lauréats seront mis à l'honneur toute l'année sur le **site Internet du Syndicat** [www.planete-bordeaux.fr](http://www.planete-bordeaux.fr), **sur les réseaux sociaux**, ainsi que lors d'opérations de promotion ciblées

## **5. ENGAGEMENT DES 6 LAUREATS**

Les 6 Talents s'engagent à mettre à disposition du syndicat, dans les 7 jours suivant la promulgation des résultats, un nombre de 60 bouteilles du vin sélectionné pour une expédition rapide à la presse spécialisée et pour *Apéro Bordeaux* et de proposer ce vin à la vente dans la Cave des 1001 Châteaux (aux conditions d'adhésion habituelles).

Chaque lauréat devra fournir une étiquette, une contre étiquette, l'analyse du vin, le certificat d'analyse et de pureté, le certificat de mise en bouteille et la fiche technique du produit proposé.

## **6. POUR PARTICIPER**

1. Remplir et renvoyer le [bulletin de participation](#) par e-mail à l'adresse [hubert.groutel@planete-bordeaux.fr](mailto:hubert.groutel@planete-bordeaux.fr) **avant le jeudi 31 août 2017**
2. Apporter **2 bouteilles capsulées CRD de Bordeaux Supérieur 2015** à Planète Bordeaux avant **le jeudi 31 août 2017 dernier délai** en précisant « **Les Talents** » sur le carton ou l'emballage
3. La **dégustation de présélection** aura lieu **jeudi 7 septembre à 18h30 à Planète Bordeaux**, pour y participer merci de remplir la case prévue à cet effet, dans le bulletin d'inscription
4. A l'issue de la 1<sup>ère</sup> dégustation, 8 bouteilles supplémentaires seront demandées aux propriétaires dont les vins seront présélectionnés et serviront le jour de la finale